

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an deux mil SEIZE, le dix-neuf décembre, le Conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du quatorze décembre 2016, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mesdames Hélène ALBANESI, Nathalie BARDAUX, Marie MORVAN ; Messieurs Benjamin BARBIER, Jean-Marie BRAHIER, Yannick DEBOUCHE, Didier EPAILLY, Thierry HENRY, François HERANNEY, Alain MAZOYER, Claude MESNIER, Christian VAUTHEROT.

Excusés : Mesdames BORNE Sonia, SIKORA Patricia et Monsieur Philippe BONNOT

Ordre du jour :

- ◆ **Approbation du compte-rendu de la séance du 28 novembre**
- ◆ **Achat matériel informatique**
- ◆ **Décisions modificatives budgets principal et eau**
- ◆ **Questions diverses :**
 - **Bulletin municipal**
 - **Vœux 2017**
 - **Etat d'avancement du projet salle-multi-activités et suite à donner**
 - **Travaux en régie à prévoir en 2017**
 - **Date de la prochaine réunion**

Les membres présents du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 28 novembre 2016 avec :

12 Voix pour
0 Voix contre
0 Abstention

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Madame Hélène ALBANESI est désignée secrétaire de séance.

2016-71 : Achat matériel informatique

Monsieur le Maire expose que, suite à la mise en place de la facturation électronique et de la signature électronique des élus, il serait intéressant que le secrétariat de mairie puisse s'équiper d'un deuxième poste informatique pouvant accueillir le logiciel e-magnus et être mis en réseau avec le poste existant.

Monsieur le Maire propose l'achat de ce matériel, selon cahier des charges proposé par le service informatisation des communes, du Conseil Départemental. Le montant du matériel est chiffré à 1.295,00 euros hors taxes.

Il précise qu'une aide financière au titre de la DETR peut être demandée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide avec :

12 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention

- ✓ D'accepter le renouvellement du matériel informatique pour un montant de 1.295,00 euros hors taxes.
- ✓ De solliciter une aide financière DETR auprès des services de l'Etat.
- ✓ D'autoriser le maire à signer tous documents nécessaires à ce projet.
- ✓ D'accepter de financer ce projet et se prononce sur le plan de financement suivant :
Fonds libres = 906.50 €, Subventions = 388,50 €.
- ✓ De s'engager à renouveler le matériel dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Le crédit de 1.295.00 euros hors taxes sera inscrit au budget primitif 2017 au compte 2183.

2016-72 : Décision modificative n° 2 – Budget EAU

Monsieur Claude MESNIER, 1^{er} adjoint, propose au conseil municipal la modification des crédits du budget EAU comme suit :

	<u>Fonctionnement dépenses</u>	
627	Frais bancaires - Frais dossier pour emprunt	100,00 €
658	Charges gestion courante - Interventions SAUR pour interconnexion 2015 & 2016	2 120,00 €
O23	Virement à la section d'investissement - prévu au BP - plus nécessaire	- 3 799,00 €
	TOTAL	- 1 579,00 €
	<u>Fonctionnement recettes</u>	
	TOTAL	- €
	<u>Investissement dépenses</u>	
203/20	Frais études - interconnexion / SORELIFE non budgétisé	450,00 €
2158/21	Installations techniques - Moins value sur Tx interconnexion	- 10 000,00 €
2762/041	Créances droit déduction TVA - TVA/Tx interco remboursée par SAUR - Op. ordre	110,00 €
	TOTAL	- 9 440,00 €
	<u>Investissement recettes</u>	
1313/13	Département - Subvention notifiée - plus value	6 900,00 €
1641/16	Emprunt	- 50 000,00 €
2158/041	Autres - TVA sur Tx interco remboursée par SAUR - Op. ordre	110,00 €
2762/27	Autres créances immob. TVA/Tx interco remboursée par la SAUR	110,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement - prévu au BP / plus nécessaire	- 3 799,00 €
	TOTAL	- 46 679,00 €

Après ces modifications, l'excédent prévisible fin 2016 de 73 291 € passe à 37 631 € (29 930 € en fonctionnement + 9 701 € en investissement)

Après cet exposé, les membres présents du conseil municipal adoptent, à l'unanimité, la décision modificative n° 2 du budget EAU, telle que proposée.

Les membres présents demandent que l'ancienne conduite d'eau soit fermée car elle n'est plus utilisée.

2016-73 : Décision modificative n° 5 – Budget PRINCIPAL

Monsieur Claude MESNIER, 1^{er} adjoint, propose au conseil municipal la modification des crédits du budget PRINCIPAL comme suit :

	<u>Fonctionnement dépenses</u>	
O23	Virement à la section d'investissement	18 718,00 €
60622	carburants - dépassement du crédit	915,00 €
615231	Entretien de voirie - ECP rue du Stade non prévu au BP	474,00 €
	TOTAL	20 107,00 €
	<u>Fonctionnement recettes</u>	
	TOTAL	- €
	<u>Investissement dépenses</u>	
2031	Frais d'études - honoraires pour salle multi-activités	21 666,00 €
	TOTAL	21 666,00 €
	<u>Investissement recettes</u>	
O21	Virement de la section de fonctionnement	18 718,00 €
1328	Subventions région - Ademe salle multi-activités	2 948,00 €
	TOTAL	21 666,00 €

Après ces modifications, l'excédent prévisible fin 2016 est de 19 765 €

Après cet exposé, les membres présents du conseil municipal adoptent, à l'unanimité, la décision modificative n° 5 du budget PRINCIPAL, telle que proposée

Questions diverses

Bulletin municipal

Le bulletin municipal sera distribué en semaine 52..

Le bulletin d'informations de 4 pages de la CCVA sera distribué en même temps.

Un remerciement tout particulier aux personnes qui ont œuvré pour que le bulletin municipal soit prêt pour cette fin d'année.

Vœux 2017

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de l'ensemble de l'équipe municipale se déroulera le samedi 14 janvier à 10h30 à la salle des associations. Des invitations seront à distribuer dans toutes les boîtes aux lettres la semaine précédente ; La date est également inscrite dans le bulletin municipal.

Etat d'avancement de la salle multi-activités et suites à donner

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil des avancées de l'étude de faisabilité de la salle multi-activités, et demande aux membres du conseil de se prononcer sur la poursuite du projet.

Pour rappel, afin d'obtenir des éléments de réflexion pour le projet de salle multi-activités, l'ADIB (association pour le développement et l'industrie du bois) viendra présenter la filière bois avec l'appui d'un représentant des communes forestières à l'occasion d'une réunion qui se tiendra le mardi 10 janvier 2016.

Monsieur Robert, du DOUBS CENTRAL, fera également un bref rappel sur le BEPOS.

Travaux en régie à prévoir en 2017

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de réfléchir aux travaux en régie qui pourraient être réalisés en 2017 :

La réfection des 2 entrées de Lusans qui avait été reportée suite aux passages des convois éoliens.

Chemin de Verdi

La réfection (en régie) des trottoirs rue du Verjoulot

L'aménagement autour du nouvel atelier communal

Assainissement rue de la Pérusotte

CCVA

Tout le personnel de la CCVA a aménagé vendredi 16 décembre dans les locaux de la Communauté de Communes du Doubs Baumois (CCDB).

La CCVA ainsi que la CCDBB seront dissoutes au 1^{er} janvier 2017, les représentants de la CCDB vont démissionner afin qu'un nouvel exécutif soit mise en place avec l'élection de nouveaux présidents et vie-présidents.

Demande d'un administré

Une demande orale a été faite par un administré pour entreposer du matériel à l'ancienne décharge. Il est convenu qu'il sera demandé à cette personne de fournir en mairie une demande écrite.

Bus scolaire

Un conseiller municipal s'étonne de voir un bus emprunter la rue du Charmey le mercredi midi. Une réponse sera apportée dès que possible.

Date de la prochaine réunion

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le 23 janvier 2017 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

RÉCAPITULATIF :

Délibérations :

2016-71 : Achat matériel informatique pour le secrétariat de mairie

2016-72 : Décision modificative n°2 budget eau
--

2016-73: Décision modificative n°5 budget principal

Sujets abordés :

na : Bulletin municipal

nb : Vœux 2017

nc : Etat d'avancement du projet de salle multi-activités

nd : Travaux 2017

ne : CCVA

nf : Demande administré

ng : Bus scolaire
